

Saint Pantaléon de Larche, le 19 juin 2018



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

SERVICES TECHNIQUES : AMBIANCE ELECTRIQUE

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche poursuit son action en faveur du développement durable avec l'arrivée d'un deuxième véhicule électrique.



Les collectivités sont censées détenir au moins 20% de véhicules propres. La commune atteint désormais cet objectif avec l'achat d'un utilitaire électrique.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

Un premier véhicule électrique avait déjà été acquis pour le service des bâtiments. Il s'agissait d'un véhicule Kangoo qui avait pu bénéficier de deux primes d'Etat pour l'achat d'un véhicule propre et la mise au recyclage d'un diesel ancien.

La commune vient désormais d'équiper son service espaces verts d'un petit camion Goupil G5 équipé d'une benne basculante et d'un coffre à outils.

Cet engin dispose d'une batterie lithium qui autorise les charges partielles.

L'autonomie des deux engins, fabriqués en France, est tout à fait satisfaisante. L'électrique correspond bien aux besoins de la commune qui multiplie les petits trajets.

Prochaine étape dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 communal, la production photovoltaïque grâce aux panneaux installés plein sud sur l'espace culturel Charles Ceyrac en centre bourg.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr

FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr